



Juridique

Les points clés des contrats de Cloud Computing

Publié par Maître Benjamin JACOB

Avocat Associé du cabinet PDGB, Responsable du département Propriété Intellectuelle et Nouvelles Technologies

Le « cloud computing », ou « informatique dans les nuages », offre aux entreprises utilisatrices des perspectives pour le moins intéressantes. Reste que le contrat de prestation de services de « cloud computing » mérite une attention toute particulière, compte tenu des risques liés à la dispersion des données en dehors de l'entreprise, inhérents au cloud computing.

Le « cloud computing », ou « informatique dans les nuages », offre des perspectives particulièrement intéressantes pour les entreprises utilisatrices d'importantes ressources informatiques. Le contrat de prestation de services de « cloud computing » mérite une attention toute particulière, compte tenu des risques liés à la dispersion des données en dehors de l'entreprise, inhérente à ce service innovant.

Lire tout l'article :

<http://legavox.fr/blog/maitre-benjamin-jacob/points-cles-contrats-cloud-computing-4266.htm>